

SESSION 2 – ATELIER B : SYSTÈMES D'INFORMATION**B4 : LE RÔLE DES RÉSEAUX SENTINELLES DANS LA SURVEILLANCE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES : ANALYSE COMPARATIVE PAYS-BAS – BELGIQUE**SCHWEIKARDT Christoph⁽¹⁾, COPPIETERS Yves⁽¹⁾**RÉSUMÉ**

Contexte : Aux Pays-Bas et en Belgique, des réseaux vigies sentinelles nationaux se sont développés comme outils de surveillance épidémiologique. Les soins médicaux de première ligne garantissent un accès facile aux tests diagnostiques et aux traitements des infections sexuellement transmissibles (IST). De par l'évolution des changements de certains comportements à risque, la surveillance des IST au niveau de la première ligne revêt une importance primordiale.

Objectif et Méthode : Le but de cette étude est d'analyser le rôle et la place des réseaux sentinelles pour la surveillance des IST par une analyse comparative de la littérature scientifique, des rapports des institutions de surveillance, et de la description d'expériences de terrain.

Résultat : Les incidences des IST rapportées par la Belgique sont considérablement plus basses que celles des Pays-Bas. Aux Pays-Bas, la surveillance des IST en première ligne se base sur deux piliers : le rapportage des centres IST, qui inclut tous les centres principaux depuis 2004, et la surveillance du réseau national des médecins généralistes LINH. Ce réseau présente une bonne représentativité de la population néerlandaise. En Belgique, la surveillance est beaucoup plus fragmentée et limitée. Les infections de type syphilis et gonorrhée sont obligatoirement notifiées auprès des médecins chargés de la lutte contre les maladies infectieuses, mais la véritable incidence de la gonorrhée semble fortement sous-estimée. En Belgique, il y a deux autres outils de surveillance importants : le réseau des laboratoires sentinelles IST et le réseau des cliniciens IST. Ils travaillent sur base volontaire et ils ne sont pas représentatifs de la population belge. Un programme d'extension de la surveillance des IST par le réseau des médecins généralistes vigies belges est planifié pour 2013.

Conclusion : Le modèle des Pays-Bas est une référence pour estimer de façon fiable les incidences des IST tant pour les groupes à risque que la population générale. En Belgique, l'extension de la surveillance volontaire à travers l'inclusion d'institutions qui ne participent pas encore à cette surveillance permettrait de renforcer la surveillance des IST.

Contact auteur : SCHWEIKARDT Christoph
christoph.schweikardt@ulb.ac.be

Université libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique